

DEC190676SGCN

Décision relative à la nomination des membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Le Directeur,

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu, le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n° 100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut, notamment l'article 10 ;

Vu, la décision DEC182843DAJ du 7 novembre 2018 portant nomination de M. Ali Charara aux fonctions de directeur de l'institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ;

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Sont nommés membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions :

- Monsieur Thierry ARTIERES et Monsieur David ILCINKAS

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 FEVRIER 2019

Ali CHARARA

